

*CHASTELS
ET MAISONS FORTES*

8

*Actes des journées
de castellologie de Bourgogne*

2023-2025

Derniers ouvrages publiés par le Centre de castellologie de Bourgogne :

Chastels et maisons fortes en Bourgogne : Actes des journées de castellologie de Bourgogne,
t. 1, 2001 ; t. 2, 2008 ; t. 3, 2010 ; t. 4, 2014 ; t. 5, 2015 ; t. 6, 2018 ; t. 7, 2023

- Louis LAGROST, *Du château ducal de Montcenis à la « seigneurie » du Creusot (XII^e-XVIII^e siècle)* (25 €).
Brigitte COLAS, Jean VALLET (dir.), *Le château de Montperroux en Autunois : de l'archéologie à l'histoire*, 2011, (28 €).
Fabrice CAYOT (dir.), *Noyers : « le plus bel chastel du royaume ». I. Étude archéologique et historique*, 2013, (28 €).
Hervé MOUILLEBOUCHE, *Palais ducal de Dijon. Le logis de Philippe le Bon*, 2014, (25 €).
Valentin CHEVASSU, Michel DESVIGNES (dir.), *Le château et la seigneurie de Vauthéau, en Authunois*, 2015, (15 €).
Jean-Claude MORLON, Dominique SPAY (dir.), *Construire, vivre et habiter le château de Pierreclos*, 2016 (22 €).
Louis LAGROST, Robert CHEVROT (éd.), *Les guerres de Religion en Autunois et Charolais*, 2016, (15 €).
Florence DUCRUIX, Jean-Marie JAL, *Le château de Chassy en Charolais*, 2017 (15 €).
Philippe DURAND, *Les châteaux de la baronnie de Montmorillon*, 2017 (35 €).
Nicolas FAUCHERRE, *Les citadelles du roi de France, sous Charles VII et Louis XI*, 2019 (35 €).
Hervé MOUILLEBOUCHE, *Châteaux et palais de la Bourgogne médiévale* (recueil d'articles), 2019 (35 €).
Jean MESQUI, *Le château de Chaudenay et ses deux tours maîtresses, d'Antigny à Listenois*, 2020, (12 €).
Jean MESQUI, Hervé MOUILLEBOUCHE, *Le château et l'église de Châteauneuf au Moyen Âge*, 2020 (25 €).
Céline BERRETTE (dir.), *Les renaissances du Château de Pontus de Tyard à Bissy-sur-Fley*, 2021 (15 €).
Bernard GUEUGNON (dir.), *Le château d'Alone-Toulangeon en Autunois*, 2021 (10 €).
Philippe DURAND (dir.), *Le château du Cheylard (Aujac, Gard), « Sentinelle des Cévennes »*, 2021 (29 €).
Michel MAERTEN (dir.), *Uchon (Saône-et-Loire). Son château, son église, son prieuré*, 2023 (15 €).
Jean VALLET, Pierre VÉLON (dir.), *Le château de Balleure*, 2023 (15 €).
Denis HAYOT, *L'architecture fortifiée capétienne au XIII^e siècle. Un paradigme à l'échelle du royaume* (1 vol. de synthèse et 5 vol. de monographies régionales ; 28 € le volume).
Jean-Claude VOISIN, *L'architecture militaire dans l'empire sassanide*, 2023 (30 €).
Alix GIORDANO, *Le château et la châtellenie de Montrond, Jura (1227-1490)*, 2023 (20 €).
Hervé MOUILLEBOUCHE, *L'hôtel des ducs de Bourgogne, puis logis du roi à Dijon*, 4 vol, 2024 (4 x 30 €).
Patrice et Françoise LHOMME, Hervé MOUILLEBOUCHE, *Mazoncle en Charolais. Le château d'Antoine de St-Anthost*, (20 €).
Jean-Marie JAL, Jean VALLET, *Saillant en Charolais. Le château du chancelier Hugonet*, 2025 (20 €).
Brigitte COLAS, Jean VALLET, Gilles AULOY (dir.) *Epiry en Autunois, des Rabutin à nos jours*, 2025 (20 €).

- Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Mesures. Actes des 17^e journées de castellologie de Bourgogne*, 2011, (25 €).
Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Prieurés. Actes du premier colloque de Bellecroix, 15-16 octobre 2011*, 2012, (32 €).
Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Châteaux et Atlas. Inventaire, cartographie, iconographie, XII^e-XVII^e siècle. Actes du second colloque international au château de Bellecroix, 19-21 octobre 2012*, 2013, (28 €).
Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'eau dans le château. Actes du troisième colloque international au château de Bellecroix, 18-20 octobre 2013*, 2014, (29 €).
Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'eau autour du château. Actes du quatrième colloque international au château de Bellecroix, 17-19 octobre 2014*, 2015, (30 €).
Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Fortifier sa demeure du XVI^e au XVIII^e siècle. Actes du cinquième colloque international au château de Bellecroix, 16-18 octobre 2015*, 2016, (38 €).
Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER, Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *Le nomadisme châtelain, IX^e au XVII^e siècle. Actes du sixième colloque international au château de Bellecroix, 14-16 octobre 2016*, 2017, (30 €).
Hervé MOUILLEBOUCHE, Nicolas FAUCHERRE, Delphine GAUTIER (dir.), *Le château de fond en comble. Hiérarchisation verticale des espaces dans les châteaux médiévaux et modernes*, 2020 (38 €).
Hervé MOUILLEBOUCHE, Jean MESQUI, Delphine GAUTIER (dir.), *Fortifications savantes, fortifications de savants*, 2022 (30 €).
Hervé MOUILLEBOUCHE, Jean MESQUI, Christian RÉMY (dir.), *Cuisiner au château. Architecture, fonction et usages de la cuisine castrale*, 2024, (38€).

Pour toute correspondance :
Centre de castellologie de Bourgogne
Château de Limand, 71420 Ciry-le-Noble
centrecastellologiebourgogne@yahoo.fr
<http://www.cecab-chateaux-bourgogne.fr>

Photo de couverture : Château de Limand à Ciry-le-Noble.

CHASTELS ET MAISONS FORTES

8

Actes des journées de castellologie de Bourgogne 2023-2025

Textes réunis par Hervé MOUILLEBOUCHE

Préface de Nicolas FAUCHERRE

Centre de castellologie de Bourgogne, 2026

À Patrick Daunas

Sommaire

Abréviations	10
Nicolas FAUCHERRE – Préface	II
Robert BITON – Le château de Rougemont (Côte-d’Or)	15
Noémie PIERRAT – Le château d’Antigny à Foissy (Côte-d’Or) étude archéologique de la basse cour	21
Gilles AULOY – Les châteaux du chapitre cathédral Saint-Vincent de Chalon en sud Chalonnais : visites, devis et réparations	45
Brigitte COLAS – Le palais épiscopal de Chalon-sur-Saône	75
Jean-Luc BOUCHERAT – D’un Marais à l’autre : deux seigneuries à Lurcy-le-Bourg (Nièvre) ?	113
Jean MESQUI – La « Tour neuve » de Marguerite de Bavière au château de Rouvres (Côte-d’Or) un demi-siècle de gestation (1414-1468)	125
Hervé MOUILLEBOUCHE – La gestion des bâtiments dans le duché et le comté de Bourgogne à l’époque des ducs Valois	141
Nicolas P. BAPTISTE – « <i>Armatum et castrum, Opera nova</i> » Le corps armé à l’épreuve de la réalité, une interconnexion entre la castellologie et l’étude des collections d’armes . . .	163
Hervé MOUILLEBOUCHE – Maisons fortes et Écorcheurs en Autunois et Charolais, 1436-1445	189
Les Écorcheurs en Autunois : édition de l’enquête B 11881	212
Les Écorcheurs en Charolais : édition de l’enquête B 11906	224
Sylvie et Robert BITON – Les fortifications d’Ancy-le-Franc (Yonne)	241
Cécile TRAVERS – Jardins, village, paysage : le château de Châteauneuf dans son environnement	247
Gilles AULOY – Conclusion	257



Répartition géographique des études

Abréviations

ADCO : archives départementales de la Côte-d'Or

ADN : archives départementales de la Nièvre

ADSL : archives départementales de Saône-et-Loire

ADY : archives départementales de l'Yonne

Arr. : arrondissement

CeCaB : Centre de castellologie de Bourgogne

CDRA : Comité départemental de la recherche archéologique

C^{ne} : commune

C^{ton} : canton

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

MCACO : Mémoires de la commission des antiquités historiques de la Côte-d'Or

MSE : Mémoires de la société éduenne

Peincedé : Jean-Baptiste PEINCEDÉ, *Inventaire manuscrit des archives de la chambre des Comptes*, 36 vol., fin XVIII^e siècle. Archives départementales de la Côte-d'Or, B 11 994 à B 12 030

UMR : Unité mixte de recherche

Préface

NICOLAS FAUCHERRE

Il m'appartient d'introduire ce huitième volume des *Chastels et maisons fortes en Bourgogne*, mélanges périodiques qui rassemblent depuis 30 ans des études de castellologie bourguignonne. C'est un insigne honneur pour moi de succéder comme préfacier à quelques orfèvres en nos disciplines, dont la variété des champs et l'enthousiasme de leur *imprimatur* est une preuve du rayonnement loin au-delà de ses frontières territoriales et disciplinaires du CeCaB, comme de celles et ceux qui le portent. Qu'on en juge. Le premier préfacier fut l'immense Jean Richard, chantre rigoureux des royaumes latins d'Outremer. Il fut suivi d'Alain Guerreau et Michel Bur, tous deux à la fois historiens et archéologues, qui ont apporté leur méthode non moins rigoureuse, pour l'un à la compréhension de la métrologie des églises du Maconnais, pour l'autre à celle des châteaux champenois et lorrains.

Deux archivistes qui ont tant versé à la chair des châteaux de ce territoire, Françoise Vignier et Édouard Bouyé, ont préfacé les tomes 5 et 6. Qu'il me soit permis de citer les derniers mots de la belle préface d'É. Bouyé, qui replace le sensible dans notre démarche de connaissance : « Car le château, c'est bien plus qu'un édifice de pierre, ce sont des vies, comme le rappelle Lamartine dans la préface qu'il donne à sa huitième *Méditation poétique*, évoquant mélancoliquement le château de Montculot dont il a été forcé de se séparer : « J'ai vendu le château, mais pas les mémoires ; les bois, mais pas l'ombre ; les

eaux, mais pas les murmures. Tout cela est dans mon cœur et ne mourra qu'avec moi. »

Mon prédécesseur immédiat, pour le tome 7, est aussi mon père fraternel en castellologie, Jean Mesqui, qui a profondément renouvelé l'approche de notre discipline en s'attachant prioritairement à la compréhension du programme fonctionnel de l'édifice. À la fin des années 1980, c'est avec lui et quelques autres, dont Marie-Pierre Baudry, Christian Corvisier, Christian Rémy et le regretté Philippe Durand, inventeur du mot « castellologie », qu'on a mis en place l'équipe de castellologie « Châteaux et fortifications du Moyen Âge (typologie, fonctions, matériaux, décor) » du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers, que continue d'animer Nicolas Prouteau.

Le CeCaB incarne aujourd'hui, pour nous tous historiens du château, le lieu par excellence de la rencontre et du débat intellectuel, où chacun vient puiser et se confronter avec bonheur. Sur quelle alchimie repose la recette de ce rayonnement ? Elle tient d'abord à la qualité des monuments du territoire, il va de soi, et elle est inépuisable, comme le souligne le président Gilles Auloy dans les derniers mots de cet ouvrage. Elle repose aussi sur la variété de ses tutelles, des collectivités à l'université et au monde privé, qui assure en quelque sorte sa durabilité.

Mais c'est surtout la variété des acteurs qui la compose et leur dynamique collective qui

garantit son constant renouvellement. On y rencontre des artisans, et ceux de Guédelon qui y achèvent leur château fort comptent pour beaucoup, autant sans doute que Max Josserand. On y rencontre des propriétaires de monument, qui viennent puiser savoirs et savoir-faire au chevet de leur vieille bâtisse. On y rencontre des acteurs associatifs militants pour la sauvegarde et la connaissance de ruines muettes dont ils assurent aussi la transmission ; Patrick Daunas, qui vient de nous quitter, était de ceux-là, amoureux acharné de son merveilleux donjon de Montaigny, qu'il m'avait fait découvrir lors de notre fouille commune héroïque (rapport à la pluie !) du bastion Saint-Pierre de Chalon. On y rencontre des chercheurs, qui réunissent dans leur champs de compétence les deux Bourgognes, et le noyau des doctorants est essentiel au renouvellement de nos champs de connaissance et au crédit scientifique de la démarche. On y rencontre des archéologues et des historiens de l'architecture issus des services de l'État, du CNRS et des universités, qui viennent nourrir leur pratique et confronter leurs méthodes à cette mosaïque bigarrée de savoirs croisés. On y rencontre des amateurs éclairés, qui apporte leur pierre, et pas la moindre, au renouvellement du savoir dans nos disciplines.

On y rencontre surtout, issus du sein du CeCaB lui-même, des administratifs, des éditeurs et des petites mains bénévoles, qui orga-

nisent les sorties et les publications, qui lancent des commandos pour l'étude de monuments en péril, qui assurent la diffusion et le rayonnement par les publications. Que ceux-là, plus particulièrement, soient salués et congratulés pour le grand œuvre qui se fait au quotidien. Entre tous ces acteurs, il existe bien sûr de nombreux transfuges, des gens à casquettes multiples et des liens insoupçonnés, toutes choses qui fondent l'alchimie d'un milieu. J'aurais un seul regret : manque un comité de publications qui assure la relecture et le crédit scientifique de ces travaux.

Le présent volume est à l'aune de ces différentes approches et de ces regards croisés qui fonde la fécondité de la démarche. On y trouve des approches monographiques, autant de châteaux comme Antigny ou Rougemont que de manoir comme le (ou les ?) Marais, de palais comme celui de l'évêque de Chalon, que de châteaux pour ses chanoines. On y trouve des approches du monument par l'archive. Et la comptabilité ducale, ici pour Rouvres et Dijon, semble à cet égard inépuisable et inégalée. On y trouve des enquêtes sur les méfaits, au final pas si pires, des Écorcheurs. Et on y trouve une approche plus sociologique sur le rapprochement entre armement du corps et protection du château. Un délicieux éclectisme centré sur un objet unique, un manuel de savoir-faire castraux à faire savoir.

Nicolas Faucherre
Historicus munitionum, litteratus Arelatensis

La « Tour neuve » de Marguerite de Bavière au château de Rouvres (Côte-d'Or) : un demi siècle de gestation (1414-1468)

JEAN MESQUI*

Résumé

La « Tour neuve » du château de Rouvres-en-Plaine fut construite sous l'impulsion de Marguerite de Bavière à partir de 1416. Ce château, autrefois résidence des ducs de Bourgogne, a disparu, victime de destructions successives. La construction de la tour fut décidée dans un contexte troublé, marqué par la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Après l'assassinat de Jean sans Peur en 1419, le projet connut de longues interruptions. Philippe III le Bon reprit les travaux bien plus tard, mais la tour resta inachevée durant plusieurs décennies. Elle fut finalement achevée entre 1463 et 1467, intégrant une galerie et un belvédère. Après la mort de Philippe III, le château perdit son importance et tomba en ruine. En 1596, il était déjà en grande partie détruit, et au XVIII^e siècle, seules quelques structures subsistaient.

Le château de Rouvres-en-plaine n'a pas laissé la moindre trace au sol ; même son emprise n'est que partiellement reconnaissable dans le cadastre napoléonien, postérieur au remembrement parcellaire de 1701-1704², mais surtout postérieur à l'inexorable démolition qui intervint à partir de 1619-1620 après les ruines provoquées par les guerres de la Ligue³. Pourtant, cet ancien fisc carolingien de la plaine de Dijon, devenu châtelainie ducal dès 1234, comptait sur son territoire un château qui fut souvent considéré par les ducs comme un complément rural de leur hôtel de Dijon ; il possédait de vastes jardins soigneusement entretenus qui ne devaient pas peu contribuer à l'attractivité du site⁴.

Cette châtelainie est couverte par une formidable série de comptes rendus par les châtelains successifs, depuis 1342 jusqu'en 1629, à la Chambre des comptes⁵ ; ils permettent de retracer l'histoire monumentale du château pendant les XIV^e et XV^e siècles. Malheureusement, l'entière démolition de 1619-1620 et les quelques reconstructions postérieures de bâtiments pour le châtelain et pour les greniers sur les maigres restes subsistants n'autorisent plus aujourd'hui aucune restitution fiable du plan d'ensemble à l'époque médiévale⁶. On citera cependant celle que Georges Frignet avait tenté méritoirement en 2005 dans sa thèse consacrée au château, durant le règne des deux premiers ducs Valois⁷.

Nous nous attacherons dans cet article à un ouvrage particulier qui fut lancé en 1416, dans une période extrêmement critique du règne de

* Docteur en histoire, UMR 6223 CESCUM.

2. Sur le remembrement, qui a profondément modifié les abords, voir CHOUQUER, *Le plus ancien remembrement...* NEUFCHÂTEAU, *Voyages agronomiques...*

3. Sur la démolition des ruines du château entreprise par les Trésoriers de France dans les années 1620, après les ruines de la Ligue déjà constatées en 1596, voir le dossier des ADCO, C 2 503, qui contient l'ensemble des relations de visites faites depuis 1560 jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Cette démolition n'était pas achevée au début du XVIII^e siècle, et les matériaux furent finalement pillés par les riverains et les occupants.

4. PICARD, « Les jardins du château... ». OLIVESI, *Marguerite en son jardin...*

5. ADCO, B 5 742 à B 5 850.

6. Le dossier C 2 503 contient deux plans, l'un de 1775 et l'autre de 1783, très imprécis et ne figurant que des bâtiments postérieurs à la Ligue, à l'exception des murailles occidentales.

7. Voir FRIGNET, *Rouvres...* Nous avons consulté avec attention cette thèse très documentée, qui sera désormais référencée ici FRIGNET, *Rouvres* ; la consultation n'exonère malheureusement pas de retourner aux sources, afin de vérifier les interprétations parfois trop poussées de l'auteur. Voir la brève synthèse de FRIGNET, « Le château et la châtelainie... », où est publié le plan, malheureusement inexact au niveau des échelles.

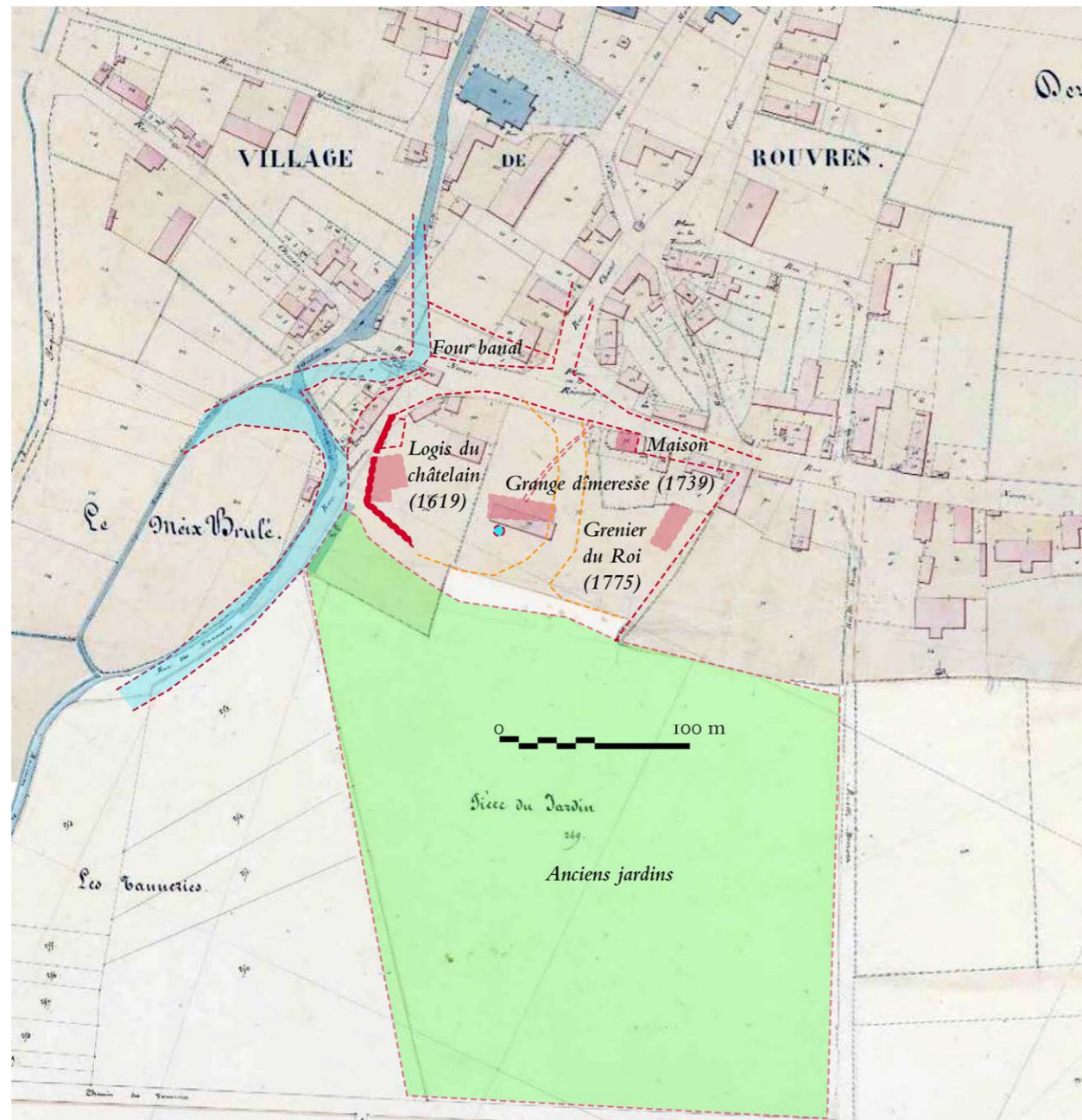


Fig. 1 : reconstitution du plan du château de Rouvres-en-Plaine, sur fond de plan cadastral de 1843

Jean I^{er} (sans Peur), et ne fut achevé que plus de cinquante ans plus tard par son fils Philippe III (le Bon) : il s'agissait d'une « grosse tour » ou tour maîtresse⁸, que Marguerite de Bavière, épouse de Jean I^{er}, ajouta à l'ensemble castral qui jusqu'alors n'en possédait pas, pour consti-

8. Conformément à notre habitude, nous n'utiliserons pas ici le terme moderne de « donjon », d'autant moins qu'il s'appliquait à Rouvres aux deux tours flanquant l'entrée de la partie noble du château, et plus généralement en Bourgogne au secteur éminent du château.

tuer une retraite pour ses enfants et elle-même en cas de troubles. L'assassinat de Jean sans Peur, en 1419, porta un coup fatal au projet, et à la finition de la tour pourtant presque achevée ; ce n'est qu'à l'extrême fin du règne de Philippe III qu'elle fut achevée, dans le cadre de la mise en place d'un programme architectural « de hauteur » tel que celui mis en place à Dijon par le même duc.

Évocation de la structure du château (fig. 1)

Comme nous l'avons dit, les plans de la fin du XVIII^e siècle n'autorisent qu'une vision très incertaine de l'emprise du château. Il est néanmoins certain qu'il consistait en une plateforme fossoyée d'une centaine de mètres de diamètre, bordée à l'ouest par les divers bras de l'Oucherotte, petit affluent de l'Ouche ; ceux-ci alimentaient les « grands fossés » en eau de ce « donjon », pour reprendre le terme qui était en usage en Bourgogne et dans beaucoup d'autres régions. Vers l'est existait une basse-cour, dont le périmètre se modifia au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle ; vers le sud se trouvaient de grands jardins, dont on connaît l'emprise par les documents apocryphes du remembrement de 1707. L'ensemble de cette zone humide était drainé par des fossés ; l'un d'entre eux semble avoir traversé d'ouest en est les jardins⁹.

La totalité des bâtiments nobles se trouvait dans le « donjon », entouré par les grands fossés. L'enceinte était accessible par une porte encadrée de deux tours souvent appelée dans les premiers comptes « la tour » comme si elle avait joué le rôle de la tour maîtresse en attendant qu'il en existât une ; plus tard, à partir de la seconde moitié du XV^e siècle, la porte elle-même fut appelée le « donjon », on parlait de « porte du donjon », ce qui se maintint pendant tout l'Ancien Régime. C'est entre ces deux tours que l'on établit une « lanterne » en 1359-60, sorte de guette surmontée d'un fanal – on était dans le temps des grands dangers. Sur le pourtour de l'enceinte et à l'intérieur de la cour s'alignaient les bâtiments, formant probablement un ensemble peu organisé – il semblait y exister des cours et des préaux, parmi lesquels

9. Voir ADCO, B 5754/2, 1375-76, f^o 19 v^o, où l'on fait un pont tout neuf au travers de la « rivière » qui passe parmi le jardin de Rouvres ; B 5757, f^o 58 v^o, 1379-80, où l'on fait 51 toises de fossés depuis les dos d'âne près les grands fossés, et s'en vont jusqu'au ruisseau qui passe parmi le jardin de Rouvres. FRIGNET, « Le château et la châtelainie... », dans son plan restitué, figure un tracé ouest-est de l'Oucherotte au travers des jardins ; probablement est-ce dû à ces mentions, mais il ne pouvait s'agir de l'Oucherotte elle-même, seulement de l'un de ses canaux.

les logis, la chambre du poêle comme la grande salle se trouvaient au sud, vers les jardins ; il existait près de celle-ci une grande garde robe, une chambre à parer, des cuisines assez vastes avec leurs services d'échansonnerie, de panèterie, de saucerie, un cellier, une cave, et bien sûr une chapelle, ou plutôt, dans le cas présent, une vieille chapelle et une chapelle neuve.

Ces éléments sont extraordinairement difficiles à placer les uns par rapport aux autres, tant les mentions comptables sont souvent énigmatiques, et la consistance même des bâtiments changeante dans le temps, d'autant plus changeante que beaucoup d'entre eux n'étaient construits qu'en pans de bois, faciles à modifier, voire à reconstruire. On ne se hasarder pas ici à le faire ; on pourra, si on le souhaite, utiliser le plan schématique de Georges Frignet pour la situer au sud-est.

La construction de la « grosse tour neuve » de 1416 à 1423¹⁰

Le règne de Jean sans Peur, de 1404 à 1419, a été de tout son long marqué par des crises aigües qui finirent en guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, puis, après l'assassinat du duc le 10 septembre 1419, en occupation anglo-bourguignonne d'une grande partie du royaume. Le duc lui-même avait épousé le 12 avril 1385 Marguerite de Bavière, troisième enfant du duc de Bavière-Straubing, comte de Hainaut, Hollande et Zélande ; dans toute la période de troubles aigus qui succéda à l'assassinat de Louis d'Orléans par les sbires de Jean, spécialement à partir de 1409, celui-ci se reposa sur son épouse, apparemment une maîtresse-femme, pour assurer en son nom le gouvernement des terres bourguignonnes méridionales¹¹. Après une première phase de guerre civile qui dura de 1410 à 1412, les inconséquences des partis en présence menèrent à la désastreuse

10. Sur ce chapitre, on se référera fréquemment à l'analyse détaillée dans FRIGNET, *Rouvres*, p. 90-146.

11. MARCHANDISSE, « Le pouvoir de Marguerite de Bavière... ». Voir, sur tout ce chapitre, la superbe synthèse historique présente dans MOUILLEBOUCHE, *L'hôtel des ducs de Bourgogne...* t. II, *passim*.

débâcle d'Azincourt le 25 octobre 1415, dont le duc de Bourgogne sut désolidariser le parti Bourguignon.

On se préoccupait de mettre en état les défenses des châteaux : à Rouvres, une somme de 1 500 £ avait été réservée sur l'aide générale de 15 000 £ accordée par le roi, mais le Conseil ducal exhorta la duchesse à réserver la totalité des fonds au paiement des armées ducales ; le 17 juillet, Marguerite de Bourgogne parvint néanmoins à préserver 200 £ pour Rouvres, et 300 £ pour les galeries de l'hôtel de Dijon¹². De fait, les comptes de la châtellenie n'enregistrent en 1414 et 1415 que des travaux de fortification très secondaires, succédant à des campagnes menées les années précédentes concernant des ouvrages de défense en bois pour renforcer la capacité défensive du château : reconstruction des ponts-levis, construction d'« échiffes » (bretèches de bois) et de « barbacanes » (mantelets de bois), curage des fossés, fortification du « belle » devant la porte de la basse-cour, mise en place d'un palis autour du fossé¹³. Les travaux ne concernaient pas seulement la défense, mais aussi la sécurité : déjà, en 1413-1415, il avait été décidé, probablement par la duchesse, de construire une cuisine de la bouche, sans doute pour éviter tout risque d'empoisonnement, et en 1414, elle avait donné oralement l'ordre à son châtelain de faire construire un four à pain et un four à pâtisserie dans l'enceinte du « donjon », tant pour les besoins de la cour que pour ceux des retrayants qui viendraient s'y réfugier en cas de trouble¹⁴. Il est vrai que la duchesse elle-même augmentait ses propres frais de sécurité : le 13 juin 1414, en l'absence de son époux, la duchesse ordonnait qu'une garde de 15 gens d'armes à cheval et 15 arbalétriers/archers à pied assure sa protection¹⁵.

Six mois après, le 6 janvier 1415, alors qu'il séjournait à Rouvres, le duc signait une ordonnance suivant laquelle lui et sa « tres chieres et tres amée compaignie la duchesse » souhaitaient

12. BnF, Bourgogne 57, f° 79.

13. ADCO, B 5 773 1 et 2, faisant suite à la série B 5 770 - B 5 772. Voir aussi FRIGNET, *Rouvres*, p. 58-90.

14. ADCO, B 5 772/2, f° 33 r°-v°.

15. BnF, Bourgogne 55, f° 123.

établir dans ce château leur « *principal hostel et mesnage* », ce qui nécessitait d'importantes réparations ; les revenus de la châtellenie ne suffisant pas, il décidait d'y affecter les revenus de la châtellenie de Brasey. Mieux, ces sommes devaient être converties et employées entièrement « par l'ordonnance de nostre dite compaignie », sous le contrôle de la Chambre des comptes et des maîtres des œuvres ducaux. On doit sans aucun doute reconnaître dans cet acte l'influence directe de la duchesse, qui avait dû renoncer l'année précédente, faute de ressources, à un projet roburien conséquent, et qui tenait à le remettre à l'ordre du jour : le duc n'écrit-il pas qu'il prend cette décision « *mesme-ment pour contemplation de nostredite compaignie, qui très affectueusement nous en a prié* »¹⁶ ?

Le lancement du chantier en 1416

Ce n'est cependant qu'un an et quelques mois plus tard, le 30 mai 1416, que des lettres de la duchesse vinrent concrétiser ce projet : il s'agissait de construire « *a l'endroit de l'eschançonnerie, où les murs de la cloison dudit chastel estoient moult cassés et ruyneux* », une tour « carrée », c'est-à-dire quadrangulaire, totalement extérieure à ces murs de courtine (« *tout hors le plain pan des murs* »). Elle devait avoir dans œuvre 3 toises de long côté château, et sur chacun de ses côtés 2 toises, avec des murs de 5 pieds d'épaisseur, donnant ainsi des dimensions hors œuvre de 9 x 7 m, en comptant le mur de courtine qui faisait paroi intérieure¹⁷. Bien qu'appelée « grosse tour » dans les documents postérieurs, cette première tour maîtresse n'avait pas des dimensions très

16. BnF, Bourgogne 55, f° 142. Hervé Mouillebouche relativise la portée de cette déclaration, car le duc donnait en 1418 une ordonnance pour la réparation du château de Talant, « *attendu que c'est le plus bel et seignorial chastel que ayons en nostre dit duchié* » ; l'année précédente, il faisait une déclaration à peu près similaire concernant Dijon : voir MOUILLEBOUCHE, *L'hôtel des ducs de Bourgogne*... t. II, p. 299. Comme le remarque Hervé Mouillebouche, il fallait à tout prix justifier le caractère indispensable de la décision financière pour qu'elle passe le contrôle tatillon de la Chambre des comptes. Mais il est vraisemblable que, pour ce qui concerne Rouvres, l'attachement de la duchesse à l'emplacement était également une cause.

17. B 5 774, f° 93 v°-95.

considérables ; cependant on rappellera que la tour Jean sans Peur, bâtie en 1409 par le duc à Paris pour être la grande vis de l'hôtel d'Artois, mais aussi le support de deux chambres de sûreté réservées au duc lui-même, n'avait hors tout que 10 x 5 m, s'appuyant comme celle de Rouvres sur une courtine d'enceinte, celle de Philippe Auguste¹⁸. Pour autant, la duchesse la considérait comme une « *grosse tour que nous avons fait commencer a faire au chastel de Rouvre pour retraire seurement nous et nos enfant se mestiers estoit* » ; probablement avait-elle en mémoire l'épisode, où après l'assassinat de Louis d'Orléans, les enfants furent mis à l'abri du 2 décembre 1407 au 25 avril 1408 au château de Rochefort-sur-Nenon au nord de Dole¹⁹.

Le marché de construction avait été adjugé après enchères au moins disant le 27 avril précédent par le maître des œuvres de maçonnerie ducal Philippe Mideau au maçon de Rouvres Jacquot Valon, à la toise carrée de maçonnerie, tant vide que plein²⁰, rémunérée 2 sous 3 gros la toise ; toutes les pierres de taille spéciale étaient payées en sus à l'expertise du maître des œuvres²¹. Le chantier débuta tambour battant : on se préoccupa d'approvisionner les « *membrures* » ou grosses pierres façonnées, provenant des carrières d'Asnières-lès-Dijon et de Rainnes – parfois avec difficulté²² et récu-

18. PLAGNIEUX, « La tour « Jean sans Peur »... MESQUI, « La Tour Jean-sans-Peur à Paris »...

19. MOUILLEBOUCHE, *L'hôtel des ducs*... t. II, p. 283.

20. C'est-à-dire sans décompter les vides dus aux ouvertures.

21. Toutes les indications qui suivent son extraites du compte du 30 juin 1416 au 20 avril 1418, ADCO B 5 774. Malheureusement, ce compte couvre deux années, et les articles ne sont fréquemment pas datés, ce qui empêche de les rattacher certainement à la progression du chantier.

22. Rainnes ou Resne, rue du Faubourg Rainnes à Dijon ; carrières dites aussi de Resne sous Talant. Elles ont approvisionné Champmol, dont elles étaient très proches. On envoya le portier le 22 mai à Rainnes pour réclamer de la pierre ; à la Toussaint il dut y aller en personne pour récupérer deux linteaux de fenêtres que les carriers ne voulaient pas fournir – probablement faute de trésorerie, puis à nouveau avant la Noël, après deux voyages infructueux des charretiers. L'entrepreneur-maçon Jacquot Valon dut également s'y rendre, également pour obtenir des pièces de grandes dimensions pour les linteaux (ADCO B 5 774, f° 101 v°).

pérées aussi de Vougeot dans une « masière » ruinée revendue au châtelain ; dès le 19 juin, le maître des œuvres de maçonnerie Philippe Mideau vint passer deux jours pour déterminer la place de la tour, et piqueter son emplacement futur. Au début du mois suivant, il venait surveiller le commencement des fondations, et dès le 11 août pouvait visiter les fondations de trois pans de la tour – certainement ceux qui s'élevaient en dehors de l'enceinte, collés à l'ancienne courtine. Ces fondations se trouvant en grande partie dans les fossés, on dut passer marché avec un terrassier de Dijon pour qu'il fabrique un batardeau constitué de deux « *batars* » formé de pieux barrant les fossés, avec leurs « crèches » qui étaient probablement le remplissage d'argile assurant l'étanchéité ; ce dispositif, courant pour la fondation d'ouvrages aquatiques, fut vidé à la main, sans que l'on sache le nombre de personnes employées²³.

Du 1^{er} au 4 septembre, le maître des œuvres vint « *trasier la vis de ladite tour et esligier les cheminées et fenestres pour le premier estaige d'icelle* »²⁴, comprenons le rez-de-chaussée ; il s'agissait de piqueter la vis – totalement ou partiellement hors d'œuvre –, mais aussi de placer les cheminées et ouvertures, ce qui indiquait qu'il n'existait pas de document graphique préétabli, en tout cas dans les mains de l'entrepreneur maçon²⁵. À la fin novembre, il vint inspecter les travaux avant la pause de l'hiver, où l'on couvrit de paille les murs pour éviter qu'ils ne gèlent, comme à l'habitude.

La reprise et le changement de programme en 1417

Le chantier reprit au printemps ; cependant, alors qu'il était probablement bien avancé au niveau du rez-de-chaussée, voire un peu plus haut, les techniciens et les experts préconisèrent, avant la fin du printemps, de modifier

23. ADCO, B 5 774, f° 5 : « *faire deux bastars pour retenir les eaulx desdits fossez et iceulx vuider et espuisier entre lesdits deux bastars, car autrement lesdits fondemans ne ne pouvoient faire audit costé. Et pour ce faire a faictes ses croiches* ».

24. *Ibid.*, f° 134.

25. Il ne s'agissait pas de fabriquer les patrons ou « moles » des éléments sculptés, qui ne furent réalisés qu'en 1418.

drastiquement le programme. On décida que le front de la tour côté fossé ne ferait plus saillie que d'une toise et demie (probablement hors-œuvre) contre deux toises et cinq pieds – soit 9 pieds contre 17 (2,9 m contre 5,5), ceci afin de ne pas « *gaster les fossez* », mais qu'en revanche la tour serait plus longue, avec des dimensions de 4 toises par 3, probablement dans-œuvre, soit 9 x 11 m hors-œuvre qu'on rapportera aux 7 x 9 m précédemment.

La décision était pour le moins étrange : on comprend bien la volonté de ne pas mordre outre mesure sur les fossés, même si elle aurait pu être anticipée. En revanche, le changement total de dimensions eut des conséquences pour le moins fâcheuses, puisqu'on dut détruire une grande partie de ce qui avait été construit jusque là ! Cela représentait 39 toises $\frac{1}{4}$ carrées de maçonnerie, qui, si on les rapporte au périmètre intérieur des murs qui servait de référence, montaient peut-être jusqu'à 8 m de hauteur environ, et le maçon avait déjà mis en place une petite cheminée et un arc des latrines, autant de pierre de façon qu'il fallait payer pour rien...

Les 5 et 6 juillet 1417, le maître des œuvres vint tracer la nouvelle « *ordonnance* » de la tour que Jacques de Courtiamble, seigneur de Commarin, chambellan et chargé de la conservation des forteresses bourguignonnes, et Jacques de Villers, échanson, puis maître d'hôtel et proche conseiller, avaient décidée, pour la montrer à la duchesse : bien que l'on ne parle pas de « *portrait* », il devait s'agir d'un document dessiné. Dès le 7 et jusqu'au 10, il s'employa à expliquer aux « *ouvriers* », comprenons entrepreneurs, ces nouvelles dispositions²⁶. La duchesse approuva officiellement ce nouveau projet le 14 juillet, sur le conseil de Jacques de Courtiamble et Jacques de Villers, de Jean Chousat, receveur général des finances de Bourgogne, de Dreux Maréchal, maître ordinaire à la Chambre des comptes, et d'autres dignitaires.

Marguerite de Bavière fut-elle à l'origine du changement de programme ? Rien n'en atteste dans les pièces comptables, mais la suite de l'his-

toire semble le montrer : n'oublions pas qu'à cette époque même, la cour ducal accueillait à demeure Marguerite, duchesse de Guyenne, veuve du dauphin, Marguerite d'Autriche, tante et belle-sœur de Marguerite de Bavière, et que cette dernière avait encore la charge et protection de Philippe, Anne et Agnès ses enfants. Mais surtout, il fallait, aux yeux de la duchesse, protéger le seul fils ! La présence des plus hauts conseillers, tant militaires que financiers, montre que, pour autant, la décision dut être sérieusement pesée à la Chambre des comptes.

Il fallut donc démolir ces 39 toises $\frac{1}{4}$ de maçonnerie, détruire une partie de l'échansonnerie et une autre maison touchée par l'allongement de la tour, creuser de nouvelles fondations, en tentant de rattraper le temps perdu... un an. Dans ces conditions, l'on bouscula les procédures, les nouvelles fondations furent réalisées en régie (payées à la journée) faute de trouver d'entrepreneurs prêts à réaliser les travaux dans un tel délai. La tour, dans sa nouvelle configuration, s'appuyait sur un pignon de la vieille chapelle du château dont il fallut murer une porte. Le maître des œuvres s'employa à cette accélération : il était là du 15 au 17 juillet, puis revint le 23 et le 24 pour « *esligier la tour que madicte dame a ordonné à faire oudit chastel* » ; à nouveau, il y était le 5 août, le 1-2 septembre, les 22-24 septembre, les 17-19 février 1418, sans compter ses visites aux carrières de Gevrey pour évaluer les ressources en pierre qui pouvaient y exister²⁷.

Dès le mois de septembre 1417, le rez-de-chaussée s'élevait déjà, et l'on se préoccupait d'installer des barreaux à une fenêtre donnant sur les fossés, une « *araigne* » à une autre fenêtre, c'est-à-dire une grille scellée placée en avant du mur. Le rez-de-chaussée possédait chambre et garde-robe pourvue de plusieurs fenêtres ainsi que d'une canonnière, mention assez rare encore à l'époque. Au bout vers les fossés se trouvaient les latrines, où les conduits des deux niveaux à construire jouxtaient dans une fosse celui du rez-de-chaussée, séparés par des arcs²⁸.

27. *Ibid.*, f° 134 v°-135 v°.

28. *Ibid.*, f° 100 v° : paiement à l'entrepreneur-maçon Jacquot Valon pour les différents cintres de bois fabriqués pour tous les arcs et voussures de cet étage, avec détail.

On ne détaillera pas les divers renseignements fournis par le compte, tout particulièrement ceux relatifs à l'approvisionnement en matériaux : retenons seulement qu'entre le 1^{er} mai 1416 et le 10 avril 1418, 994 membres de pierre provenant des carrières de Rainnes et d'Asnières furent extraites, et que l'on décompta le charroi de 1 100 membres²⁹. Le 6 mai 1418, l'entrepreneur était payé pour 83 toises carrées $\frac{3}{4}$ 1/6, soit une hauteur de 36 pieds ou 11,7 m.

La poursuite du chantier sous tension financière en 1418 et 1420

Le chantier se poursuivit à bon train en 1418³⁰ : en mai, on nivela le sol du rez-de-chaussée après avoir enlevé les pierres de la première fondation. Désormais, la maçonnerie suivait son cours sous la conduite de Jacquot Valon, et la surveillance de Philippe Mideau, le maître des œuvres, qui vint même en décembre de cette année assisté de deux autres maçons pour expertiser l'avancement du chantier. L'approvisionnement en membres de pierres et en marches venait, comme les années précédentes, des carrières d'Asnières et de Rainnes, mais aussi de Nuits et de Vougeot : à la fin du compte, on avait transporté 85 marches et 1610 membres respectivement pour 66 marches comptées et 1838 membres).

Dès avril 1418, il fallut faire intervenir des charpentiers pour prendre en charge la mise en place des poutres maîtresses au-dessus du rez-de-chaussée. La duchesse fit appel à Demoingeot Gauthier, entrepreneur réputé à Dijon³¹, le 20 avril pour aller choisir les bois dans la forêt d'Argilly, puis pour diriger la charpenterie de la grosse tour, alors que l'on réquisitionnait à Dijon des charpentiers pour venir y travailler³². En juillet et en août, tout ce monde s'affairait

29. On renvoie ici à l'ouvrage de FRIGNET, *Rouvres*, qui détaille par le menu toutes ces dépenses.

30. Sur les années 1418-20, voir le compte du 1^{er} avril 1418 au 19 avril 1420, ADCO, B 5 775.

31. Voir MOUILLEBOUCHE, *L'hôtel des ducs...*, t. II, p. 320, 327, 338, 450, 434 et 460. Il fut nommé en 1435 maître des œuvres en remplacement d'Hervé de Chassigny.

32. *Ibid.*, f° 148.

à la construction de deux « *engins* », ou grues, pour monter le deuxième niveau – le clerc porte dans ses comptes que ces deux engins furent construits « *hâtivement* »³³. L'une de ces grues était à tour, possédait une flèche et devait servir à hisser les neuf grosses poutres maîtresses, l'autre était une potence pour lever les autres matériaux nécessaires.

Demoingeot supervisa ainsi la construction de la grande roue, donna les instructions pour fabriquer la flèche, pour fixer la poulie en cuivre, pour faire les cordes en flanelle, et dirigea la mise en place des poutres et de leurs « *couvertes* », grandes pièces de bois destinées à les protéger de l'humidité et à les empêcher de pourrir. Il était rémunéré à la journée, comme l'eût été un maître des œuvres ; il intervenait comme un véritable conseiller de la duchesse, pour laquelle il conçut également un nouvel oratoire cette année-là. Pour autant, le maître des œuvres de charpenterie Philippe de Chassigny travaillait lui aussi sur les chantiers ouverts à Rouvres, et fut payé pour avoir fait « *les moles et patrons de toutes la charpenterie que l'on a nouvellement faite audit chastel de Rouvres par l'ordonnance de madame la duchesse de Bourgoingne* »³⁴.

À la fin de l'année 1418, alors que l'on s'apprêtait à couvrir de paille les murs de la tour et de la vis pour les protéger, le premier étage était probablement presque achevé en maçonnerie, et les 9 poutres devant supporter son plancher étaient installées avec leurs « *couvertes* » ; le maître des œuvres vint le 11 décembre « *tauxer* », c'est-à-dire évaluer la superficie des murs et de la vis, et il y demeura quatre jours avec deux autres maçons de Dijon, Michel du Toit et Simonin le Feaul, venus l'aider à faire cette expertise³⁵. Six mois plus tard, le 17 juin 1419, Philippe Mideau fut payé pour trois journées faites pour « *alegier et prande l'auture du second estage de la tour que l'on fait a present* »³⁶.

33. *Ibid.*, f° 144 v°-145.

34. *Ibid.*, f° 210 v°.

35. *Ibid.*, f° 209 v°-210.

36. *Ibid.*, f° 210. À cette date, le deuxième niveau (« *étage* » pour le clerc de comptabilité) était certainement achevé ; les termes employés sembleraient pourtant indiquer qu'il s'agissait de fixer les caractéristiques de ce niveau. Soit il

26. *Ibid.*, f° 134.